

TENDANCES RÉCENTES et NOUVELLES DROGUES

Novembre 2022

Fabienne
Bailly

CMSEA/
Trend OFDT

Évolution des trafics

Vente en appartement et déploiement généralisé de la livraison

Un nouveau phénomène identifié en 2020 est confirmé par différentes sources : l'utilisation d'appartements d'usagers de drogues par des réseaux de trafics pour le stockage et la vente de drogues en contrepartie d'argent ou de drogues. Ce mode d'organisation se déploie sur différents territoires, urbains ou ruraux. Le « prêt » de l'appartement s'effectue parfois sous la contrainte (notamment en cas de dette entre un usager et son revendeur). Dans d'autres cas, les appartements sont volontairement prêtés par des usagers en grande difficulté financière. Les produits vendus sont variés : héroïne, cocaïne, herbe et résine de cannabis.

La livraison de drogues à domicile par le biais des applications numériques, qui avait fortement augmenté lors du premier confinement du printemps 2020 dans les zones urbaines, s'est systématisé sur tout le territoire lorrain en 2021. Des livreurs s'organisent pour répondre aux commandes de clients habitant les secteurs de Metz, Nancy, Thionville ou du Luxembourg (à ces derniers, la cocaïne est vendue systématiquement plus chère, à 100 € le gramme, du fait de l'importance de leur ressources économiques). Certains réseaux se montrent particulièrement réactifs, indiquant

pouvoir livrer leurs produits dans la demi-heure et sur des amplitudes horaires importantes. La présentation des produits gagne en qualité graphique, des « pochons » colorés et soignés ou des petites boîtes illustrées étant par exemple observées :

« C'est fou parce qu'il (un revendeur) fabrique même des petites boîtes avec des photos de Pablo Escobar dessus pour stocker la coke dedans. C'est fait pour ça et il y a le nom du compte Snapchat imprimé dessus. » (Usager de cocaïne, en poste dans une administration messine)

L'augmentation des ventes en livraison via les applications numériques s'accompagne d'une diversification des produits proposés : cannabis, cocaïne, MDMA/ecstasy, kétamine, LSD parfois, mais rarement héroïne.

En 2021, certains privilégient des applications réputées plus sécurisées, notamment Télégram et/ou Signal plutôt que des réseaux sociaux comme Snapchat ou Instagram, considérés comme plus risqués car plus surveillés par les forces de l'ordre.

Culture de cannabis : des maisons aux hangars

Dans les territoires frontaliers, notamment avec le Luxembourg, des cultures de cannabis de grande ampleur ont été repérées et démantelées par les forces de l'ordre en



2021. Des maisons ou des hangars, souvent en zones rurales, sont investis et équipés par des réseaux de trafic pour des cultures de cannabis destinées à être écoulées au-delà des frontières lorraines :

« On commence à voir, sur le Pays Haut par exemple, une problématique commune avec nos amis luxembourgeois de culture de cannabis en quantités importantes et tenues par des réseaux d'origine albanaise [...] on a des locations de maisons ou la mise à disposition d'une partie d'une maison ou d'une propriété pour pouvoir installer des cultures de cannabis en quantités quasi industrielles, de 500, 700 pieds voire plus, comme 4 000 pieds comme c'était le cas à Briey. On en a fait une autre à Jarny et nos collègues luxembourgeois en trouvent aussi dans la zone frontalière mais c'est vraiment des cultures de grandes quantités qui n'ont rien à voir avec ce qu'on connaissait. »
(Représentant de la gendarmerie de Meurthe-et-Moselle)

Des difficultés d'accès aux soins pour les usagers de drogues reçus en CAARUD et CSAPA

De nombreux professionnels des centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction de risques pour usagers de drogues (CAARUD) de Metz, Nancy, Epinal et Thionville font le constat de difficultés importantes rencontrées par des usagers en situation de grande précarité ou en emploi précaire pour accéder aux services spécialisés en psychiatrie. Ce phénomène n'est pas nouveau mais le contexte de crise sanitaire, qui s'ajoute au manque de professionnels, a accentué les limites des interventions des différents professionnels :

« Depuis des années déjà, la psychiatrie estime que tant que la personne est « toxicomane », elle ne peut pas vraiment être prise en charge par la psychiatrie. On connaît ce problème depuis longtemps mais il s'est accentué ces deux dernières années parce que ces services sont surchargés. »
(Infirmière en CAARUD)

Les prix des principales drogues observés en Lorraine en 2021

Produits	Prix relevés	Tendance 2020/2021	Commentaires
Amphétamines	Prix bas : 5 €/g Prix Haut : 20 €/g Prix courant : 10 €/g	→	
Cannabis	Herbe	Entre 10 et 30 €/g	→ Grande variabilité du prix en fonction de la qualité et de la nature du produit.
	Résine	Entre 6 et 15 €/g	
Cocaïne	Prix bas : 45 €/g	→	Grande variabilité des prix en fonction de la qualité et du territoire.
	Prix haut : 120 €/g		
	Prix courant : 80 €/g		
Héroïne	Prix bas : 12 €/g	→	
	Prix haut : 50 €/g		
	Prix courant : 20 €/g		
Kétamine	Prix bas : 15 €/g	→	
	Prix haut : 50 €/g		
	Prix courant : 30 €/g		
LSD	Prix du buvard : 10 €	→	Prix stables sans variation haute ou basse
	Prix à la goutte : 10 €		
MDMA/ecstasy	Comprimé	Prix bas : 4 € Prix haut : 10 €	→ Grande disponibilité des comprimés d'ecstasy.
	Poudre/cristal	Prix courant : 10 € Prix haut : 30 € à 40 €/g	
	Buprénorphine haut dosage (BHD)	3-5 €/comprimé 20 €/plaquette de 7	→ Subutex® (comprimé 8 mg.)
	Méthadone	5 € / flacon de 40 mg.	→

Ainsi des usagers de cocaïne ou d'héroïne, ouvriers ou intérimaires, se trouvent à la limite de basculer dans des situations de grande précarité à la suite de problèmes de justice ou des différends familiaux et se voient refuser un parcours de soin en psychiatrie, faute de places. Des symptômes dépressifs, de l'anxiété généralisée, des décompensations sont également observés chez certaines personnes, laissant ainsi les professionnels des CAARUD et des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) dans une relative impuissance.

Par ailleurs, les nombreuses absences (liées à des difficultés de recrutement, des départs en retraite, des arrêts maladies, etc.) chez les soignants en CSAPA durant l'année 2021 ont fortement affecté l'accès aux traitements de substitution des personnes plus précaires et marginalisées :

« Il y a un gros problème d'absentéisme chez les médecins, infirmiers. Ils étaient absents pour maladie la plupart du temps mais comme il y a déjà des effectifs très insuffisants de médecins en CSAPA, ce phénomène a rendu encore plus difficile l'accès aux traitements de substitution aux opioïdes (TSO) de ceux qui n'étaient pas inscrits dans un parcours de soin. » (Infirmière en CSAPA)

De plus, de nombreux médecins généralistes refusent de prendre en charge de nouveaux patients, et ce d'autant plus qu'il s'agit d'usagers de drogues. Le travail en partenariat entre les professionnels de l'addictologie et la médecine générale est ainsi mis à mal et interroge la place et le parcours de soin des usagers :

« Ils (les médecins généralistes) ne comprennent pas trop et ils ont peur d'être tout de suite stigmatisés comme ceux qui reçoivent les tox du coin alors on leur dit qu'on va voir tous les médecins. » (Éducateur en CAARUD)

« On a de plus en plus de difficulté pour trouver un médecin traitant et c'est encore plus vrai avec nos publics et je ne parle même pas de médecins traitants qui prescrivent la substitution, là c'est encore plus difficile et plus rare [...]. Concrètement, on a des patients qui sont sous substitution et qu'on pourrait passer en relais vers la médecine de ville mais c'est vraiment très compliqué. » (Médecin addictologue en CSAPA)

Évolutions des espaces festifs et des usages en leur sein

Des événements festifs de petite taille pour davantage de discrétion

En continuité avec les observations réalisées en 2020, la tendance à l'organisation de « calages » et « d'événements privés » a fortement progressé en 2021. Ces événements

n'imposent pas aux organisateurs d'inviter des artistes renommés pour attirer un public large, l'objectif étant justement de maintenir un petit nombre de participants. Certains voient même dans ce type de soirées plus intimistes, un « retour aux sources » de la *free party* et s'en réjouissent.

Les « calages » sont des soirées ouvertes à un public limité où la musique est centrale. Ces événements sont organisés par des collectifs dans la plus grande discrétion. Les invitations circulent dans un cercle restreint. Ces soirées permettent une meilleure gestion du public puisqu'il est connu, invité, voire coopté. Les « teuffeurs » ont ainsi trouvé un moyen de continuer à faire la fête en limitant les risques de nuisances sonores, les alertes du voisinage et, par conséquent, les interventions policières et les risques de condamnations judiciaires. Néanmoins, la circulation de l'information se faisant par le bouche-à-oreille, par flyer ou par simple SMS, certains organisateurs ont déploré la présence de personnes indésirées dont les consommations de drogues n'étaient pas toujours maîtrisées. Dans ce cas de figure, le service d'ordre est assuré par les organisateurs eux-mêmes bien que l'autogestion reste globalement la règle.

Les « événements privés » se différencient des « calages » par le fait que seules les personnes conviées ont accès à l'événement car il ne circule aucune information sur celui-ci. Leur préparation, souvent aléatoire et dépendante de l'opportunité du moment, demande à leurs organisateurs nettement moins d'investissement que celle d'une *free party* ou d'un « calage », en temps, en matériel et en moyens financiers. Les listes d'invités se construisent entre organisateurs, de façon consensuelle. Des concessions sont possibles, à l'appréciation des organisateurs. Les invités sont destinataires de l'information et des coordonnées GPS fixant le lieu de la fête sont envoyées par SMS voire, lorsqu'ils sont plus nombreux, par les réseaux sociaux, comme Messenger.

En 2020, quelques saisies de matériel par les forces de l'ordre accompagnées d'amendes avaient été constatées. En 2021, aucun fait de ce type n'a été rapporté.

Concernant les consommations de drogues en *free parties*, « calages » et « événements privés », peu d'évolutions sont à relever en 2021. L'alcool reste le produit le plus fréquemment consommé (bières et alcools forts) et le cannabis est systématiquement présent. De nombreuses consommations de kétamine sont également observées. Des consommations de MDMA/ecstasy sont mentionnées par les observateurs dans la quasi-totalité des soirées, principalement sous forme de comprimé et moins souvent en poudre. Plus rarement, du LSD, sous forme de goutte, est également consommé. Quant à la cocaïne, même si de rares usagers ont été aperçus dans leur camion pour la transformer en « base » afin de pouvoir la fumer, elle reste très majoritairement sniffée. Des ballons de protoxyde d'azote étaient également proposés à la vente dans certaines soirées (à 2 € le ballon). Aucune consommation d'héroïne n'a été observée.



Les soirées à domicile : quand l'entre-soi devient lassant

De nombreuses soirées organisées dans des lieux d'habitation (souvent dans des appartements situés en ville et faciles d'accès) ont été mentionnées. Ces soirées privées, non payantes pour la plupart, ont été organisées par des étudiants ou des jeunes actifs (femmes et hommes) habitués des bars et boîtes de nuit. Elles rassemblaient entre 20 et 50 personnes. Des soirées ont également été organisées dans des locations temporaires (de type Airbnb) ou des chalets, auquel cas, une participation financière était fréquemment demandée afin de couvrir les frais de locations.

Ces soirées privées ne rencontrent plus le même intérêt qu'en 2020. Réunissant souvent les mêmes personnes, elles ont suscité un sentiment d'entre-soi pesant et dès lors une certaine lassitude : « C'est lourd maintenant, tu vois toujours les mêmes têtes et à force tu t'ennuies. » (Homme, 25 ans, salarié du bâtiment, habitué des bars et boîtes de nuit)

Lors des soirées à domicile, les observateurs constatent des consommations de cannabis principalement sous forme d'herbe, de stimulants (notamment cocaïne et MDMA/ecstasy) ainsi que des consommations d'alcool, souvent massives.

LE DISPOSITIF TREND NATIONAL ET LOCAL

Le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) de l'OFDT s'appuie sur un réseau de huit coordinations implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse. Celles-ci mettent en œuvre des outils d'observation qualitatifs (observations ethnographiques, groupes focaux, entretiens individuels et collectifs...), afin de repérer, documenter et contextualiser les phénomènes émergents et les tendances récentes en matière de drogues illicites et de médicaments détournés.

Elles recueillent leurs informations auprès d'acteurs (usagers, professionnels ou intervenants associatifs du secteur socio sanitaire, forces de l'ordre, etc.) dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales.

Deux espaces particulièrement concernés par les usages de produits psychoactifs sont investigués : l'espace de la marginalité urbaine (rue, squats, zones de deal, structures de réduction des risques et d'addictologie) et l'espace festif techno regroupant la scène alternative (*free parties*) et commerciale (clubs, discothèques, bars).

Chaque site participe également, par ses collectes de produits et par la transmission de signaux d'alerte, au système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES) qui assure une veille sur des produits nouveaux ou inhabituellement dangereux et sur le contenu toxicologique des substances en circulation.

La coordination du site de Metz, qui bénéficie du soutien financier de l'ARS Grand Est, est confiée au CSAPA Les Wads-CMSEA.



Directeur de la publication : Julien Morel d'Arleux

Coordination rédactionnelle : Clément Gérome, Fabrice Guilbaud

Remerciements : Aux usagers pour leur contribution à la production de notes d'observations dans les différents milieux investigués.

Aux responsables d'observations : Angélique Kummerer, Thibaut Brück, Florian Muratori.

Aux informateurs des CSAPA et CAARUD : « L'Echange » - NANCY ; « La Croisée » - AVSEA - Epinal ; CMSEA, antenne de Forbach ; CMSEA antenne de Sarrebourg/Sarreguemines ; CMSEA Metz, CAARUD mobile Thionville ; AIDES Lorraine ; CAARUD 54 ; CSAPA du Pays Haut-Briey ; CSAPA/CPN Nancy.

Au pôle « Sécurité Intérieure » de la Préfecture de Moselle pour son précieux soutien et la mise en œuvre des groupes focaux « application de la loi ».

Aux professionnels ayant participé aux groupes focaux.

À l'équipe FOCUS de l'OFDT et aux coordinatrices et coordinateurs régionaux du dispositif TREND.

Conception graphique et réalisation : Frédérique Million (OFDT)

[Crédits photos : © victorptorres / © Photographee.eu - Fotolia.com / © CMSEA]

OFDT

69 rue de Varenne
75007 Paris
Tél. : 01 41 62 77 16
ofdt@ofdt.fr

CMSEA

20, rue Gambetta
57000 Metz
Tél. : 03 87 75 15 28
trend@cmsea.asso.fr